

Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e :

G. Neri-Castracane, pas

N° :

5961

Titre du séminaire :

Investissements à impact – questions choisies

Maîtrises concernées :

MD, MDE, MDIE

Semestre :

Automne 2025

Descriptif du séminaire :

Ce séminaire propose une introduction ciblée aux questions juridiques soulevées par les **investissements à impact**, définis par le *Global Impact Investing Network* (GIIN) comme des « *investissements réalisés dans l'intention de générer un impact social et environnemental positif et mesurable, parallèlement à un rendement financier* »¹. Ces investissements se situent à la croisée des logiques de marché, de l'intérêt public et de la durabilité.

Le séminaire aborde notamment :

- La définition et les typologies de l'investissement à impact ;
- Le rôle des institutions financières, des investisseurs privés, des caisses de pension et des fondations ;
- Les cadres juridiques nationaux et internationaux applicables (notamment en Suisse, en Europe et aux États-Unis) ;
- Les outils contractuels et financiers innovants (p. ex. *recoverable grants, social impact bonds, etc.*) ;
- La structuration juridique de partenariats hybrides, l'allocation des risques et les clauses contractuelles usuelles ;
- Les limites et les critiques du secteur (*greenwashing*, effets pervers et conflits d'intérêts).

À l'issue du cours, les participant·e·s seront en mesure de :

- Maîtriser les principaux concepts liés à l'investissement à impact et leur traduction juridique ;
- Cerner les risques, les opportunités et les contraintes propres à différents types d'acteurs (investisseurs institutionnels, fondations, entités publiques, etc.) ;
- Comprendre les enjeux contractuels, réglementaires et prudentiels de l'investissement à impact ;
- Identifier les instruments juridiques pertinents et leurs implications pratiques.

Exigences :

a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non

¹ GIIN, Impact investing/A guide to this dynamic market, dernière mise à jour le 24 janvier 2025, accessible sur <https://thegiin.org/publication/post/about-impact-investing/> (consulté le 11 juin 2025).

- Si oui, lesquels ?
- b) Les étudiant-es sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
 - Si oui, selon quelles modalités et à quel moment ?
- c) Existe-t-il une liste de sujets ? Oui
 - Si oui : Les étudiant-es peuvent proposer des sujets
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Étapes	Dates et délais de reddition
1. Introduction et présentation des sujets	23.09.2025
2. Choix du sujet	30.09.2025
3. Cours	30.09/7.10/14.10.2025
4. Exercices pratiques sur la forme	21.10.2025
5. Remise plan provisoire et bibliographie	27.10.2025
6. Remise d'une partie du mémoire	18.11.2025
7. Présentations orales	3.12/4.12.2025
8. Remise de la version définitive du mémoire	16.12.2025

Commentaires :

- e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiant-es d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui (sur une partie du mémoire)
Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.
- f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui
 - Si oui, laquelle ou lesquelles ? Anglais
- g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Oui
- h) Modalités d'évaluation (par ex. participation = 1 point / oral = 1 point / écrit = 4 points) :

Participation = 1 point
 Oral = 1 point
 Ecrit = 4 points

Autres commentaires : N/A